



Mise en place de la nouvelle grille tarifaire à compter du 1 septembre 2022 :

ACM Rives d'Andaine, Juvigny Val d'Andaine, Bagnoles Normandie, Passais Villages et Céaucé

Refonte de la tarification des structures ACM afin :

- Harmoniser les tarifs sur le territoire
- Rendre les tarifs accessibles à tous
- Simplifier les grilles tarifaires

Afin de présenter une proposition, une étude a été faite et plusieurs réunions en groupe de travail ont eu lieu.

La Commission « ACM-Jeunesse-Sports » a émis un avis favorable à la proposition suivante le 16 juin 2022 :

Quotient Familial	0 à 700		701 à 1000		1001 à 1200		+ 1200	
	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC	CDC	Hors CDC
Demi-journée	3 €	4 €	3,50 €	4,50 €	4 €	5,50 €	4,50 €	6 €
Journée complète	5,50 €	6,50 €	6 €	7 €	6,50 €	8,50 €	7 €	9 €
Repas	3,00 €							

Autres points concernant la tarification :

- Gratuité de la garderie du matin et du soir afin de ne pas pénaliser les parents ayant des horaires de travail non inclus entre 9h et 17h

Mise en place d'un tarif spécifique, si abus des horaires de fin de garderie soit après 18h15 de 3€, 9€ et 18€ par 15 minutes de retard

- Supplément sortie :

5€ supplémentaire par enfant de la CDC

7€ supplémentaire par enfant hors CDC

Si inscription uniquement pour les sorties : liste d'attente, priorité aux enfants inscrites plusieurs jours ou venant régulièrement.